TIRAGES D'OBLIGATIONS.

VILLE D'ANVERS. *Emprunt de 1887.* — 2e tirage au sort — 10 novembre 1890. — 27 séries d'obligations remboursables le 1er juillet 1891.

Série 71603, n° 16, remboursable par fr. 150,000
Série 64918, n° 4, id. 2,500
Série 15778, n° 14, id. 1,000
Série 10978, n° 7; n. 16542, n° 8, id. 500

Paris 1876

Le numéro 231,043 gagne 100,000 francs.
Le numéro 209,272 gagne 10,000 francs.
Le numéro 212,215 gagne 5,000 francs.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 2,000 francs :

2,414 — 220,888 — 220,583 — 234,905 — 75,360 — 108,149 — 164,214 — 204,892 — 235,314 — 122,205.

Le montant des primes se monte à 125,000 francs.

La manifestation socialiste DE BRUXELLES

Bruxelles, 10 novembre. — Les socialistes au nombre de 2000 environ, précédés d'un immense drapeau noir se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville où ils ont remis aux députés une pétition réclamant le suffrage universel. De grandes mesures de forcéaution avaient été prises mais l'ordre n'a pas été un seul instant troublé.

Visite de M. le Ministre de l'Agriculture A BAILLEUL ET A ROUBAIX

M. Develle, ministre de l'agriculture, a voulu profiter de son voyage dans le Nord pour se rendre compte par lui-même de l'importance que pouvait prendre dans notre région la culture des fruits de luxe avec l'aide de moyens artificiels.

Accompagné de M. Tisserand, directeur de l'agriculture, il s'est rendu dans le plus strict incognito à Bailleul où il est arrivé à 10 heures 50 — hier lundi.

M. le ministre a été reçu à la gare de Bailleul par M. Anatole Cordonnier, qui lui a fait les honneurs de l'immense établissement Thatser et Cie.

Ces messieurs ont été émerveillés de l'ensemble de cette installation unique en son genre, où près de deux hectares de verre abritent les vignes et pêchers qui doivent faire l'objet des cultures spéciales dites de fruits de luxe.

Les plantations qui datent du mois d'octobre dernier sont de la plus belle venue.

Après un déjeuner intime chez M. Cordonnier, M. le ministre et M. Tisserand se sont rendus à Roubaix par le tram à 3 h. 10. M. le Préfet du Nord s'est joint à eux.

Dans les serres de Roubaix, les vignes sont en pleine production et littéralement bondées de raisins superbes, qui donneront pendant les mois d'hiver, près de vingt mille grappes de raisins.

Cette leçon de choses a convaincu M. le Ministre de la possibilité de produire en France des raisins et fruits forcés aussi bien, sinon mieux, qu'à l'étranger et de la nécessité de mettre nos producteurs sur le pied d'égalité avec l'étranger par des droits compensateurs.

Cette industrie spéciale et nouvelle peut en effet acquérir un grand développement dans notre région, et atteindre rapidement une importance de 250 à 300 hectares de serre.

Ce serait une production de 15 à 20 millions de francs dont une partie devrait avoir son écoulement à l'étranger. C'est du travail pour de nombreux ouvriers, un nouveau débouché pour nos verreries, fonderies et charbonnages.

M. le ministre a chaudement félicité M. Cordonnier et M. Thatser des résultats obtenus : M. Tisserand, qui avait engagé M. Cordonnier à entrer dans cette voie, s'est montré particulièrement satisfait de la beauté des produits et de l'esprit industriel qui a présidé à l'ensemble des constructions.

M. le Min stre a exprimé l'espoir de voir bientôt une nouvelle génération de jeunes gens dirigés vers la carrière agricole industrielle. Il y voit un grand avenir pour notre pays, une situation assurée pour ceux qui, ayant fait les études nécessaires, entreront résolument dans cette carrière et y apporteront avec des capitaux, l'expérience du travail pratique qui distingue nos laborieuses populations du Nord.

Cette visite provoquée par l'initiative de M. le ministre est une preuve de la sollicitude qu'il apporte à toutes les questions agricoles, et nous ne pouvons que l'en remercier.

Ces messieurs sont rentrés à Lille à cinq heures et repartis le même soir à Paris par l'express de sept heures.

CHRONIQUE REGIONALE

Nos représentants. — M. Pierre Legrand a été désigné par ses collègues républicains du Nord pour soutenir à la tribune les revendications des facteurs des postes.

La Betterave

M. Rouvier a reçu hier dans la matinée MM. Dauphin, Jametel, Macherez et Déprez, délégués des départements sucriers qui venaient l'entretenir de la situation faite à l'industrie sucrière par l'état de la récolte betteravière au point de vue de l'application de la loi du 5 septembre dernier.

Le ministre a déclaré qu'il avait été salué par son collègue de l'agriculture des resultats de l'enquête faite, qu'il établirait la question et qu'il saisirait le conseil des ministres quand il aurait tous les éléments nécessaires. Il résulte de l'entrevue que la question ne paraît pas pouvoir être discutée avant le vote du budget de 1891.

Baccalauréat. — Voici les noms des candidats qui ont été déclarés admissibles aux épreuves orales pour la 2e partie du baccalauréat ès-lettres :

Centre de Valenciennes. — Bâra, Leduc.

Centre de Douai. — de Baillemont, Béhin, Bonteille, Morel, Richard.

Centre de Douai. — Adam de Beaumais.

Centre de Lille. — Bacquet, Boc, Cattel, Decapper, Dival, Desfontaines, Delomer, Dupely, Gamblin, d'Hem, Hénin, Labbe, Leroux, Masson, Polle, Schmitt, Tambola, Thasmary.

Personnel administratif. — *Contributions indirectes.* — M. Berrée, surnuméraire dans le Calvados, est nommé commis à St-Amand, en remplacement de M. Galbe, appelé sous les drapeaux ; M. Bouquet, ex-commis dans la Somme, est nommé commis à Capelle, en remplacement de M. Lacroix, appelé sous les drapeaux.

Personnel universitaire. — Par arrêté en date du 7 novembre 1890, M. Bernier, délégué aux fonctions de maître-adjoint à l'école normale d'apprentissage de Fourmies, est nommé professeur d'école primaire supérieure.

Percepteurs surnuméraires. — *Concours du 10 novembre 1890.* — Sont admis à l'examen oral : MM. Baude, Beyaert, Chachignon, Desvignes, Jannard, Juillet, Lagnier, Monsterleet, Nevreux, Ovigneur, Petit, Poublanc, Singer, Sion.

L'examen oral commencera aujourd'hui mardi à huit heures du matin.

Chronique locale ROUBAIX

Concours entre hommes et chiens ratier. — L'arrêté suivant vient d'être affiché dans la ville de Roubaix :

Nous, maire de la ville de Roubaix, vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant que les concours entre hommes et chiens ratiers peuvent être, par leur caractère immoral et inhumain à la fois, la cause de troubles qu'il est du devoir de l'autorité municipale d'empêcher ;

Arrêtons :

Article 1er. — Tout concours entre hommes et chiens ratiers ou autres animaux est formellement interdit sur le territoire de Roubaix.

Article 2. — Monsieur le commissaire central de Roubaix est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Roubaix, le 10 novembre 1890.

Le Maire,
JULIEN LAGACHE.

Accidents. — Un pénible accident s'est produit hier matin vers onze heures, dans les ateliers de constructeurs-mécaniciens de M. Carrette père, situés à l'extrémité de la Grande Rue.

Un jeune ouvrier Damien Duez, âgé de 18 ans, demeurant 100, rue de Rome était occupé à monter une pièce de fer sur un chassis à l'aide d'un palan, lorsque la chaine se brisa et l'énorme pièce tomba sur le malheureux jeune homme.

Relevé par ses camarades il reçut bientôt les soins d'un docteur qui constata la fracture de la cuisse gauche.

Il a été admis d'urgence à l'hopital.

Un mauvais fils. — Une scène de sauvagerie inouie s'est produite dimanche soir rue de la Paix entre une mère laborieuse femme de 61 ans, nommée Anne Anthieres. Celle-ci malade depuis longtemps, est obligée de garder le lit, possède un fils réputé comme un mauvais sujet et a été condamné pour avoir donné des coups à sa mère.

Hier donc, il rentrait chez cette dernière dans un complet état d'ivresse et montait directement dans la chambre où était couché la malade qu'il empoigna d'une main par la gorge cherchant à l'étrangler et pressait son genou sur sa poitrine.

Mme Anthieres, après de violents efforts parvint à se dégager et à prendre la fuite chez une voisine.

Les agents Watteau et Catteau que l'on avait été chercher arrivèrent au moment où il poursuivait encore sa mère.

Ce mauvais personnage a été mis en sûreté.

Récompense méritée. — Mme Obin, directrice de l'Ecole de la rue Saint-Antoine, a reçu une lettre de félicitations de M. Vol-Durand, préfet du Nord, et lui a décerné une mention honorable comme témoignage du zèle professionnel et des bons résultats de l'enseignement donné à ses élèves.

Accident. — Dimanche soir, vers dix heures, Mme Louise Sasse, tisserande, demeurant rue de la Lys, montait l'escalier de chez elle tenant en main une lampe à pétrole, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba dans le couloir.

Dans sa chute elle s'est blessée grièvement au bras gauche et à la jambe gauche.

Elle a été admise à l'hôpital.

Chronique du vol. — Dans la journée de dimanche, M. Brauwayes, teinturier, s'est rendu au commissariat de police et à dénoncé comme auteur du vol de laine peignée commis chez lui il y a quelque temps, un ancien Aug. Cruplomb, âgé de 50 ans, demeurant rue Jacquart.

Ce dernier a été arrêté immédiatement.

— Dimanche après-midi, Mme Lucie Gouy, demeurant rue Decrême, se trouvait au guichet de la gare lorsqu'elle se sentit presque aussi elle n'y attacha aucune importance.

Quelques minutes après, voulant prendre son porte-monnaie contenant 28 francs, elle s'aperçut qu'il avait disparu.

Elle déposa immédiatement une plainte aux agents qui arrêtèrent un sieur A. C..., reconnu, paraît-il, comme pick-poket. Fouillé, on trouva sur lui une somme de 27 fr. 50.

N'ayant pu trouver contre lui d'autres preuves, il a été relaché immédiatement.

Coups et blessures. — Un contre-maître de l'établissement, Jacquart Leporte, rue Saint-Antoine, nommé Léonard Hallebrecht, s'est plaint à la police d'avoir reçu des coups du nommé J.-B. Roland, demeurant rue de Condé cour Mullier.

Ecole nationale de musique de Roubaix. — MM. Alphonse Vaissier et Auguste Jourdeuil, membres de la commission de surveillance de l'Ecole nationale de musique de Roubaix, dont leur mandats étaient expirés, viennent d'être renommés pour une période de trois ans.

Nécrologie. — M. Armand Vienne, ancien conseiller municipal bien connu de nos concitoyens, est mort hier dans la journée.

Les entrepreneurs de Roubaix reçus au ministère. — M. Arthur Bourgois, entrepreneur à Roubaix, a été désigné par un groupe d'entrepreneurs du département du Nord, au vue d'obtenir de M. le ministre des travaux publics le paiement dans le plus bref délai, des travaux exécutés par adjudication.

M. Emile Moreau, député, a bien voulu accompagner M. Bourgois, pour le présenter au ministre, qui l'a assuré que des ordres seront donnés pour qu'à l'avenir les paiements s'effectuent avec la plus grande célérité possible.

Les Dragons de Villars

Ne reviens pas, Rose, je t'en supplie,
Dans les parfums de cet divin savon,
Le bons CONGO qui te rend plus jolie,
Et dont l'arôme est grisant et si bon !

Cl. P., artiste musicien, à Victor Vaissier.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement de la semaine du 3 au 8 Novembre 1890.

	Nomb. de colis	Kilos
Soies.	30	1,719
Laines peign.	3,481	374,775
Laines tiss.	710	92,360
Id. blousses	65	7,147
Cotons.	267	39,338
Totaux.	4,646	499,356
Décroissance.	31	1, opte.
Tirage.	369	1, id.

Le Directeur de la condition publique.
L. BIPPER

TOURCOING

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni lundi 11, pour l'ouverture de la 4e session ordinaire de 1890.

Ordre du jour : Dépenses imprévues ; communication.

Budget des Hospices pour 1891.
Budget du bureau de bienfaisance pour 1891.
Budget des chemins vicinaux pour 1891.
Budget communal pour 1891.
Demande en décharge par le receveur municipal des sommes irrécouvrables : sur revenus communaux.

Demande en décharge par le receveur municipal des sommes irrécouvrables sur la taxe des chiens.

Reconstruction d'une part de la route départementale dans la traverse de Tourcoing. — Adhésion du Conseil général aux propositions du conseil municipal ; vote du contingent de 1 ville.

Construction d'un trottoir longeant l'usine à gaz, rue de l'union, projet. Homologation. Crédit.

Construction d'une partie de l'emprunt de 4 millions. Crédit pour frais d'émission.

Agrandissement du cimetière du Blanc-Seau ; communication pour l'acquisition par la ville du terrain nécessaire.

Nouveau conditionnement : Marché pour bamps d'outillage ; adhésion au marché pour installations intérieures diverses.

Renouvellement d'adjudications : pour entretien des propriétés communales ; pour entretien des rues et sentiers ; pour entretien des chemins vicinaux et ruraux ; pour la fourniture des imprimés et des fournitures de bureaux, pour les divers services communaux, pour la fourniture des papiers d'emballage, cordelières et ételles nécessaires au conditionnement ; pour la fourniture des uniformes de la police ; pour la fourniture des denrées et matières à la boulangerie, pour la location des boutiques des halles ; pour les vidanges des fosses d'aisance des établissements communaux.

Adjudications ou marchés à contracter, en vertu des pouvoirs spéciaux, pour travaux et fournitures de toute dépense excédant 300 francs, dans les divers services et après :

Secrétariat : Impression des délibérations du conseil municipal des comptes et budgets, des rapports.

Conditionnement : Pour le factage.

Usine à gaz : Pour camionnages ; pour acquisitions de chaux ; pour approvisionnements de réfractaires ; pour approvisionnements de fonte.

Ancien presbytère de Saint-Christophe : Mise en adjudication du bâtiment à démolir.

Epuration des eaux de l'Espierre ; Désignation de l'arbitre expert pour fixation de son contingent dans les dépenses d'exécution et d'exploitation.

Don d'un tableau pour le Musée : Communication.

Demande d'une demi-bourse à l'institut de Roubaix pour un jeune maut.

Ligne téléphonique entre Tourcoing et Bondues : Communication.

Liste électorale : Désignation d'un membre destiné à faire partie de la commission de révision et de deux membres appelés à faire partie de la commission de jugement des réclamations.

Service des eaux : Compte de 1889 ; Budget de 1891.

Rue de Wasquehal : projet d'alignement.

Propositions de M. le doyen de Saint-Christophe, pour la construction d'une sacristie monumentale.

Demande en paiement par un entrepreneur pour réparations faites aux appareils de chauffage des écoles faisant partie de l'entreprise Falempe et Lotz, à régler en dehors du compte de cette entreprise elle-même.

Demande de modification par un propriétaire au compte de cession d'un terrain à la voie publique rue Sainte Ursule.

Règlement de la quote-part à supporter par la ville dans les acquisitions de terrains faites pour le canal, en raison de l'établissement des quais et de la largeur à eux donnée.

Réceptions de travaux et fournitures.

Indemnités pour cessions de terrains à la voie publique.

Agrandissement du cimetière de la Croix-Rouge : mesures à prendre.

Assurance de l'Usine à Gaz.

Soutiens de famille.

Rapports de commissions

Finances : Pétitions des bouchers et charcutiers, pour suppression de l'octroi.

Vœu de 1 lusieurs membres du conseil pour la construction du clocher de l'église de la Cte ciliation.

Vœu pour l'affectation exclusive de deux chevaux pour le service du nettoyage.

Legs à la fabrique de St-Christophe. Avis du Conseil municipal.

Comptes de 1889 et budgets de 1891, des fabriques d'églises. Avis du Conseil.

Examen des reliquats de créances figurant au compte de 1889 et qu'il y aura lieu de passer en non valeurs.

Finances et voirie : Demandé de dispense de versement à la caisse de retraite des employés municipaux, par un employé déjà astreint à verser à la caisse de l'Etat.

Demande d'acquisition d'un terrain appartenant à la ville rue de la Cloche.

Demande d'échange ou d'acquisition d'immeubles en portion d'immeuble rue de Paris.

Finances et travaux. — Construction d'un groupe de bonnes manufactures au Blanc-Seau. Plans et projets. Acquisition du terrain (M. Salembier, rapporteur).

Construction d'une nouvelle Académie de musique sur le terrain du conditionnement actuel. — plans et projets (M. Mahir, rapporteur).

Voirie. — Vœu de plusieurs conseillers pour la pose de borne-fontaines à lombouchure de la rue Barette (Croix-Rouge), et rue Aubert, au débouché de la rue Masqueliez. (M. Delavaivre, rapporteur.

Voirie : Vœu de plusieurs conseillers pour la pose d'ampoules en verre sur le chemin du Pont de Neuville, depuis la douane jusqu'à la Croix-Rouge et l'éclairage complet de ce chemin. Mêmes rapporteurs.

Rue de Boulogne, projet d'admission dans le réseau des voies publiques. Etat de la question Conclusions de la commission.

Rue de Calais, id.

Rue n° 26, propositions des riverains pour le pavage de cette rue. Conclusions de la commission. M. Delavaivre, rapporteur.

Voirie et plans de l'Hôtel de Ville : Vœu de plusieurs membres du Conseil pour l'appropriation à usage de jardin public du terrain attenant à l'Hôtel de Ville.

Instruction publique, terrains à acquérir pour écoles.

Spéciales (Chemin de fer), propositions de M. Tack, en vue de l'amélioration de la cour de la Gare.

Vœu pour la création d'un boulevard de ceinture.

Hier a eu lieu la cérémonie — à grande mise en scène — organisée par le cercle des officiers et la société de secours aux blessés militaires, à la mémoire des soldats morts pour la patrie.

Une messe à laquelle la musique municipale prêtait son excellent concours a eu lieu à l'Eglise St-Christophe.

On remarquait parmi le corps d'officiers un capitaine de frégate, représentant M. le préfet maritime, le colonel de Lozillon ; M. le Hoyer, lieutenant colonel territorial

Le cercle des officiers de Tourcoing était représenté par son président, Mm tête MM. Scalabre et Dessauvages.

Le cercle des officiers de Roubaix était représenté par plusieurs de ses membres.

La société des sapeurs-pompiers de Tourcoing et d'armes était représentée par une délégation et le drapeau de la société.

Au cimetière quelques mots a été prononcé par M. Scalabre, sous-intendant militaire, sous-intendant militaire, président du cercle des officiers de Tourcoing.

Révérbères brisés. — Deux lanternes de réverbères à gaz ont été brisées dans la nuit du 8 au 9, sur la route de Mouveaux. Les auteurs sont recherchés.

Plainte. — Mme veuve Prisse, rue de Lille, cour Assemaine, a porté plainte contre son fils, porteur, qui était venu lui briser des carreaux.

Le vol de la rue de la Latte. — Un complément d'enquête a été fait par M. le commissaire du 2e arrondissement concernant le vol commis au préjudice de M. Odoux, fondeur, rue de la Latte.

Tous les faits viennent dénoncer la culpabilité du domestique arrêté, le nommé Vaningelsandt.

Le vol de laines. — Les deux individus encore recherchés concernant le vol commis il y a quelques jours chez M. Brauwaya, teinturier, rue de Tourcoing, à Roubaix, ont été arrêtés hier, l'un à Tourcoing l'autre à Roubaix.

Celui arrêté à Tourcoing est un sieur Polydor Verchuren, dit Léopold Declercq, dit Paul.

Une malheureuse. — Une malheureuse femme, Augustine D..., mère de sept enfants, a été surprise hier sur le marché, au moment où elle venait de dérober des marchandises pour une valeur de 7 fr. 50 à un marchand d'étoffes, M. Vanlokeren, de Roncq.

Rejointe rue de la Cloche par l'agent Noytens, elle a été amenée au poste. M. le commissaire de police du 1er arrondissement a dressé procès-verbal à la charge de l'inculpée qui a été laissée en liberté, en raison de sa nombreuse famille.

Batavia. — Batavia, le fameux Antoine Batavia, dont nous avons tant de fois relaté les exploits, s'est fait arrêter hier, rue des Prats, en flagrant délit de mendicité.

Vol d'un lilas. — Vendredi, M. Delvoye, ouvrier jardinier, rue du Château, avait été envoyé par son patron chercher un lilas dans une maison particulière, pour le forcer.

L'arbuste assez vaste, obligeait l'ouvrier à se reposer. Il déposa son fardeau à la porte d'un estaminet de la rue des Archers, où il entra prendre un verre. Quand il ressortit quelques moments après, le lilas, valeur 6 fr., avait disparu.

Tombola. — Voici les numéros gagnants de la tombola organisée par l'Union Fraternelle, en vue de participer au concours de Genève :

1124	1681	314	881	760	1195	672	802
506	594	240	1502	609	251	357	1127
972	1211	1118	1000	1456	1119	1120	703
1300	411	1139	889	40	1497	500	296
1351	1290	878	749	1188	1097	1159	457

Les lots peuvent être réclamés au siège de la Société, estaminet de la Salat », rue de Guisnes, jusqu'au 1er décembre, passé ce délai ils resteront acquis à la Société.

Avis aux trieurs. — Les trieurs qui désirent faire partie de la 3e section de la Chambre syndicale sont invités à se rendre à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 16 novembre à 5 heures du soir, à l'estaminet Beghin-Békaert, place Thiers à Tourcoing.

Ordre du jour : Questions très importantes.

Bondues. — La gendarmerie de Tourcoing s'est transportée à Bondues pour constater deux vols commis dans cette commune par des auteurs inconnus.

C'est d'abord, une bouette, valeur 25 francs dérobée à M. Gaand briquet et, puis deux lapins valeur 7 francs, enlevés à M. Guilbert, cultivateur, hameau du Molinel.

WATTRELOS

Il existe dans certaines communes une corvée connue sous le nom de prestation : les une charges d'une pelle, les autres nécessitent d'un attelage travaillant à l'amélioration des chemins.

Il paraît que M. H. Pollet, adjoint au maire de Wattrelos fait peu ou ne fait pas ses prestations.

Si ce monsieur était un démocrate nous pourrions quelquefois penser qu'il considère les prestations comme un reste de l'ancien régime et qu'il n'entend pas que le peuple soit comme jadis taillable et corvéable ; seulement il faut le monde sait qu'il n'est même pas un bonapartiste libéral.

Mais, voyons... ne serait-ce pas en compensation des services rendus par M. H. Pollet à sa commune qu'il serait disposé de ses prestations ?

Nous voulons bien le croire, surtout que M. Leurian, maire, règne à la condition de laisser le soin du gouvernement à M. H. Pollet.

Nous attendons les explications de notre illustre bonapartiste libéral, et en le priant de vouloir se procurer à la mairie des papiers authentiques prouvant non seulement son honnêteté, mais son grand désintéressement pour la prospérité de Wattrelos.

Fraudeuse. — Les préposés du bureau de douane de Lamartinoire ont arrêté la nommée Malvina Gaillard, âgée de 22 ans, demeurant à Roubaix, porteuse d'une certaine quantité d'allumettes de provenance étrangère.

LILLE

Accidents. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure, M. Alexandre Delporte, 26 ans, chaudronnier, demeurant cour Allard n° 1, est tombé de malheureusement hier le bord du trottoir de la rue Courmont qu'il s'est fracturé deux côtes.

Il a été relevé par des voisins attirés par ses plaintes, et transporté à son domicile.

— Hier matin, vers neuf heures, le sieur Louis Hanno, 52 ans, terrassier, de passage à Lille, est tombé malade aux Halles centrales et a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

— Le même matin, vers neuf heures, Mme veuve Delsaut, 60 ans, demeurant rue de Pialadelphie 37, a fait une chute en descendant l'escalier de sa chambre et s'est fracturé la jambe droite. Elle a reçu quelques soins, elle a été transportée à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Hier après-midi, vers deux heures, Mme Rosalie Beaudin, âgée de 37 ans, journalière, demeurant rue du Barbier-Maes, 3, est tombée du car D. n° 106, au tournant de la place de la place de la République et du boulevard de la Liberté, en voulant descendre à la marche.

Dans sa chute, elle s'est fait une légère plaie contuse au-dessus de l'oeil gauche. Après avoir été se laver dans un café des environs, elle a repris son chemin.

Les vols. — Malgré la vigilance de la police, les voleurs continuent leurs exploits dans notre ville.

M. le Commissaire de police du 6e arrondissement vient de nous informer il a reçu quelques plaintes concernant des inconnus ; 1° pour vol d'une charrette à bras commis au préjudice de M. Louis Lepoutre, demeurant 19, rue Ste Catherine ; 2° pour vol d'un chien appartenant à M. Henri Fauvel, rue de la Vieille-Comédie, 1. Qui sait, il n'y a peut-être qu'un seul auteur de ces vols : une fois en possession de la charrette, il aura trouvé bon de la faire garder par un chien?

Moins adroits que les précédents, les nommés J.-B. Pétélinck, 55 ans, garçon brasseur, sans domicile fixe, et Gustave Lemaire, 20 ans, maçon, n'ayant pas plus de domicile, se sont fait piocer et mettre à la disposition du parquet, pour vol d'effets d'habillement à la maison du « Beau Printemps » rue de Paris, 11.

Epilepsie. — Hier après-midi, vers une heure, le nommé Charles Verstraeten, 60 ans, journalier, sans domicile fixe, est tombé d'épilepsie, rue de la Paix, 9. Après quelques soins de M. le docteur Focken qui l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Un suicide. — Hier vers quatre heures de l'après-midi, la nommée Marie Dupuis, ménagère, femme Capelet, ménagère, âgée de 66 ans, demeurant rue Vandyck, 46, a été trouvée pendue dans la cuisine de son escalier. M. le commissaire de police du 6e arrondissement s'est rendu sur les lieux avec M. le docteur Lambin, qui a constaté que la mort remontait à 3 heures environ.

Attaque nocturne. — Dimanche soir, vers onze heures et demie, M. Georges Degroux, 18 ans, garçon de magasin, demeurant rue du Pont-Neuf, 43, a été attaqué dans la rue de Roubaix, près de la rue des Jardins, par quatre individus, dont l'un après lui avoir donné un coup de poing, a tenté de lui enlever sa montre.

La police a ouvert une enquête.

La tentative d'assassinat de Ronchin. — Nos lecteurs se rappellent la tentative d'assassinat que nous avons racontée en détail, dont a été victime la cabaretière tenant l'estaminet de la *Carrière de Lezennes*, à Ronchin.

Séraphin Schérinier, l'auteur de ce méfait, arrêté il y a quelque temps à Herzebrouck pour vagabondage et vol, est arrivé à la maison d'arrêt de Lille dimanche dernier. Comme il fait opposition au jugement qui l'a condamné pr défaut à cinq ans de prison, il comparaîtra le samedi 15 courant devant le tribunal correctionnel de Lille.

Perquisition. — Nous avons dit que M. le commissaire de police du 1er arrondissement avait dû faire une perquisition chez M. Thellier, rue Pubbla, c'était uniquement pour visiter le bureau de son employé que cette perquisition a eu lieu.

Petits faits locaux. — Hier, vers trois heures et demie de l'après-midi, rue de Paris, au coin de la rue de Fives, un ouvrier de M. Demeulin-Lehenistre, calandreur, demeurant rue de Gand, a accroché un coupé de maître.

Une secousse de dernier a été brisée et une portière a été endommagée.

Une dame qui se trouvait dans le coupé en est descendue afin de prendre l'adresse du calandreur.

Arrestations. — La police a arrêté et conduit au parquet, les nommés :

Henri Hennezel, 19 ans, rattacheur, sans domicile fixe, pour vagabondage ; Charles Loukx, 38 ans, journalier, sans domicile fixe, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

MOUVEMENT GRÉVISTE

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le compte-rendu de la réunion minière qui a été tenue hier et dans laquelle la continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

LE NORD

Houplines-Lys. — *Arrestation.* — On se rappelle que le 17 octobre dernier, le préposé des douanes Delrot, de service dans la rue des Murets, fut blessé à la main droite d'un coup de couteau porté par un fraudeur de profession nommé Danesse, âgé de 28 ans, qu'il voulait arrêter.

Cet individu a été mis en état d'arrestation en vertu d'un mandat d'amener et a été interrogé lundi matin au commissariat de police d'Armentières par M. Legrand, juge d'instruction.

M. Legrand a maintenu l'arrestation de l'inculpé qui sera transféré à la prison de Lille dans la journée de demain.

VALENCIENNES

Marly. — Dimanche soir, un vieillard de 70 ans, nommé Bazile Cagniez, rentrait paisiblement chez lui, quand il fit la rencontre d'un sieur Léon Lefevre, dit Jeannette, âgé de 22 ans.

Sans la moindre provocation ce dernier, prenant le vieillard pour un bourgeois, lui assena sur la tête et la figure plusieurs coups de poing. La malheureuse victime tomba sur le trottoir aveuglée par le sang qui coulait en abondance.

Plainte a été déposée à la gendarmerie qui a fait une enquête sur cet acte de sauvagerie.

AVESNES

Cousolre. — Les sieurs Alexandre Hannecourt, ancien maire de Jeumont et Hénaut du canton de Cousolre, ont été arrêtés et écroués, hier matin à la maison d'arrêt d'Avesnes, sous l'inculpation de faux en écritures : ils sont accusés d'escroquerie dépassant plus de trente mille francs. Une instruction est ouverte et de nombreux témoins seront entendus sous peu.

DUNKERQUE

Hier matin, vers onze heures, un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Crouwyn, marchand de métaux, et dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes et des enfants, se dirigeait vers Rosendaël lorsqu'arrivée en face de l'établissement des petites sœurs des pauvres les brancards cédèrent.

Le cheval effrayé s'emballa, entraînant avec lui la voiture qui n'était plus retenu par les brancards que par quelques morceaux de ferrure.

Les personnes qui se trouvaient dans la voiture poussaient des cris d'appel lorsque survint M. Barlet, négociant en vins, qui se jeta résolument à la tête du cheval et réussit à le maîtriser après quelques instants. Grâce à cette courageuse intervention tout se borne à des dégâts matériels.

Un gros scandale à Dunkerque

Déjà, plusieurs versions avaient circulé en ville sur le compte de l'un des directeurs du théâtre municipal M. Mertel.

Il a fallu un incident entre ce dernier et un artiste pour susciter ce qui va suivre, incident que nous avons signalé la semaine passée dans notre compte-rendu du tribunal de commerce de Dunkerque, et qui concernait M. Faivre, jeune ler rôle, à qui M. Mertel voulait faire jouer ce rôle contrairement et non dans les attributions de ce dernier.

Or, hier soir le scandale s'éclaté tout gros, à la suite d'un entretiet assez clair et vif de notre ami et confrère Lagrillère-Beaucler, dans le *Phare de Dunkerque* qui indiquait nettement M. Mertel comme étant de nationalité allemande.

Ce dernier, auquel il fut demandé sa démission au moment de la représentation par M. Dumont, adjoint au maire, refusa. Le public était alors assez nombreux fit du vacarme au lever du rideau.

Au moment du calme M. Lagrillère-Beauclerc se leva et demanda le régisseur et déclara d'une façon formelle qu'il ne fallait pas en France d'un directeur de théâtre allemand.

Ces paroles furent accueillies par des bravos unanimes. On annonça alors que satisfaction avait été donnée au public du tribunal de commerce de Dunkerque, et qui concernait M. Faivre, jeune ler rôle, à qui M. Mertel voulait faire jouer ce rôle contrairement et non dans les attributions de ce dernier.

Or, hier soir le scandale s'éclaté tout gros, à la suite d'un entretiet assez clair et vif de notre ami et confrère Lagrillère-Beauclerc, dans le *Phare de Dunkerqu* qui indiquait nettement M. Mertel comme étant de nationalité allemande.

Ce dernier, auquel il fut demandé sa démission au moment de la représentation par M. Dumont, adjoint au maire, refusa. Le public était alors assez nombreux fit du vacarme au lever du rideau.

Au moment du calme M. Lagrillère-Beauclerc se leva et demanda le régisseur et déclara d'une façon formelle qu'il ne fallait pas en France d'un directeur de théâtre allemand.

Ces paroles furent accueillies par des bravos unanimes. On annonça alors que satisfaction avait été donnée au public du tribunal de commerce de Dunkerque, et qui concernait M. Faivre, jeune ler rôle, à qui M. Mertel voulait faire jouer ce rôle contrairement et non dans les attributions de ce dernier.

Ce dernier, auquel il fut demandé sa démission au moment de la représentation par M. Dumont, adjoint au maire, refusa. Le public était alors assez nombreux fit du vacarme au lever du rideau.

Au moment du calme M. Lagrillère-Beauclerc se leva et demanda le régisseur et déclara d'une façon formelle qu'il ne fallait pas en France d'un directeur de théâtre allemand.

Ces paroles furent accueillies par des bravos unanimes. On annonça alors que satisfaction avait été donnée au public du tribunal de commerce de Dunkerque, et qui concernait M. Faivre, jeune ler rôle, à qui M. Mertel voulait faire jouer ce rôle contrairement et non dans les attributions de ce dernier.

Or, hier soir le scandale s'éclaté tout gros, à la suite d'un entretiet assez clair et vif de notre ami et confrère Lagrillère-Beauclerc, dans le *Phare de Dunkerqu* qui indiquait nettement M. Mertel comme étant de nationalité allemande.

Ce dernier, auquel il fut demandé sa démission au moment de la représentation par M. Dumont, adjoint au maire, refusa. Le public était alors assez nombreux fit du vacarme au lever du rideau.

Au moment du calme M. Lagrillère-Beauclerc se leva et demanda le régisseur et déclara d'une façon formelle qu'il ne fallait pas en France d'un directeur de théâtre allemand.

Ces paroles furent accueillies par des bravos unanimes. On annonça alors que satisfaction avait été donnée au public du tribunal de commerce de Dunkerque, et qui concernait M. Faivre, jeune ler rôle, à qui M. Mertel voulait faire jouer ce rôle contrairement et non dans les attributions de ce dernier